

pâtures et l'on y trouve en grand nombre des autruches et des antilopes ; mais l'objectif principal des organisateurs est l'exploitation des richesses minérales de cuivre de l'intérieur, près du pays de Bethanie.

Indépendamment de cette première entreprise, on affirme qu'il n'y a pas moins de trois autres expéditions en projet pour l'exploration de cette région, surtout vers Damaraland. Dans une localité voisine de la rivière Kins, à trente milles au-dessus de Zwaartbank, deux Allemands ont découvert de riches gisements de cuivre. Une maison de commerce du Cap est à la tête de la deuxième expédition, et la troisième sera encore, dit-on, une entreprise allemande.

L'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents

La chambre de commerce de Mâcon vient de prendre une délibération aux termes de laquelle elle proteste contre les propositions de loi relatives à la responsabilité des patrons dans les accidents dont les ouvriers sont victimes.

On annonce que les signataires de ce document, déclarant adhérer à la pétition des chambres syndicales de Paris, réclament le maintien du droit commun avec modification de la procédure pour le règlement des affaires de cette nature.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particulier et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Paris, 6 décembre. Le bruit courait, ce soir, que la cabine avait depuis une huitaine de jours, envoyé l'ordre au contre-amiral Courbet de suspendre toutes les opérations militaires dans la baie du fleuve Rouge et de se borser à défendre les points précédemment occupés.

Cet ordre aurait été envoyé à la suite d'une communication adressée à M. Jules Ferry par l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie.

Les pourparlers diplomatiques qui se poursuivent en ce moment, entre ces trois puissances et la France, seraient la conséquence de cette première communication.

La médiation anglaise

Paris, 6 décembre. D'après une dépêche de Vienne au Standard, le prince Kong, dans son entourage, avec le ministre anglais, a témoigné une grande confiance en lord Granville, dont il salua les conseils autant que possible.

La Chine ne maintiendrait pas sa demande de suzeraineté absolue sur la Tonkin, pourvu que la frontière mandchoue soit assurée. On croit qu'elle ne s'opposera pas à l'occupation de Soniat et de Bac Ninh par la France, et laisserait les autres points du différend à l'arbitrage de l'Angleterre.

Paris, 6 décembre. D'après les bruits qui ont couru dans la soirée, Tchang Yamen viendrait à dresser au gouvernement une vérité, mais il nous disait que le Céleste-Empereur repoussa toute médiation.

D'autre part, M. Bourdeau aurait télégraphié que la Chine ferait au besoin durer les choses indéfiniment.

Le général Bouët a déclaré, aujourd'hui, à un de nos amis que c'est sur l'opposition de l'amiral Peyron, qu'il n'avait pas déposé devant la commission du Tonkin, malgré la décret qu'elle avait manifesté. Or, le général, dans le rapport qui a remplacé sa déposition verbale, a fait indiquer les mesures à prendre pour éviter d'être surpris par les Chinois, jette la veille un jour où il est arrivé la dépêche relative au combat d'Haï Duong, qui a réellement été pour nous une et que l'autorité.

Les crédits du Tonkin

Paris, 6 décembre. Le projet d'économie de la discussion des crédits du Tonkin formé ces jours derniers, a été définitivement abandonné, personne n'ayant voulu prendre l'initiative de la motion d'économie.

Le débat, qui commencera demain et qui est un des plus graves que le Parlement ait été amené à engager depuis longtemps dura au moins deux jours. Il pourra peut-être se prolonger jusqu'à lundi.

Un grand nombre d'orateurs sont inscrits, il contre les crédits et pour. Voici la liste par ordre d'inscription.

Contre les crédits : MM. Rivière, François Charles, Deloison, Camille Pelletan, Marius Poujol, Andriex, Edouard Lockroy, Granet, Brousse, Guénod d'Ornano et Gaillard.

Les quatre orateurs inscrits pour, sont : MM. Francis Charmes, Antonin Pronst, Léonard et Chauvaux.

Un seul est inscrit pour et contre, c'est M. Francis Charmes, qui, tout en votant les crédits pour combattre la politique suivie au Tonkin par le gouvernement.

Des membres du gouvernement et la rapporteur de la commission interviendront inévitablement.

Le Livre jaune

Paris, 6 décembre. La commission du Tonkin a longuement débattu les protestations de Bourreez et de M. Lemire et Villiers, et sur le rapport de M. Leon Renault.

M. Bourdeau demande que la commission livre à la publicité le procès-verbal de son audience.

La commission, rentrée aujourd'hui, n'a pas pu pour prendre cette résolution, parce qu'il n'avait pas renoncé M. Bourdeau qu'il était confidentiel, avec l'autorisation du gouvernement.

L'idée d'un ejournement de la discussion des crédits du Tonkin gagna beaucoup de terrain aujourd'hui.

Mais on ne sait qui prendra l'initiative de la motion ce soir au règlement de l'ordre du jour.

Paris, 6 décembre. La gauche radicale s'est réunie pour examiner la question des crédits du Tonkin.

Quatre membres ont passé en faveur de ces crédits avec réserve, et quatre contre.

INTÉRIEUR

Vif incident à la réunion de la commission du budget

Paris, 6 décembre. Un vif incident s'est produit au sein de la commission du budget, à propos d'un crédit de 50 millions demandé pour la colonisation de l'Algérie.

M. Letellier a dit que cet argent serait aussi bien employé que pour le Tonkin. M. Ferry ayant dit que les Algériens étaient des pochards et des baveurs d'atout, M. Letellier a répondu que les Algériens valaient les Vosgians.

M. Thomson, intervenant, a dit qu'il ne faudrait pas répéter ce mot, autrement, il calotterait M. Ferry.

Finalement, grâce à M. Ferry, déplaçant la majorité, la crédit a été rejeté.

Les élections municipales

Paris, 6 décembre. Le gouvernement est disposé, ainsi que le préside M. Barde, président de l'Union républicaine du Sénat, à demander aux Chambres la faculté d'ajourner de deux ou trois mois les élections municipales de manière à les faire coïncider avec l'application de la nouvelle loi municipale.

Le gouvernement souhaita le Parlement de la question, dès qu'il aura concordé avec la commission municipale du Sénat. Le projet de loi, lors des deux probabilités, sera déposé en premier lieu au Luxembourg à raison de l'excuse de travaux dont la Chambre est actuellement chargée.

Paris, 6 décembre. M. Hertom a déposé une proposition de loi tendant à reporter la date des élections municipales du 1^{er} de janvier 1884, au premier dimanche de mai.

La commission des mineurs

Paris, 6 décembre. La commission des mineurs s'est réunie aujourd'hui à 2 heures et demi pour continuer l'audition des délégués ouvriers mineurs, commencée hier matin. Leurs dépositions, aujourd'hui principalement, portaient sur les projets relatifs à la cause des retraites.

Il fut également déclaré, refusé le dire des délégués, que les patrons et les salariés, sauf des séries modifiées, étaient d'accord sur la question, par M. Chavet et Girodet.

Le projet de M. Waldeck-Rousseau n'a pas obtenu deux quarts légère approbation. L'orateur estime qu'une puissance suffit, alors qu'il n'a écrit ces lignes, les deux quarts sont encadrés devant la commission.

La manifestation anarchiste de la place de la Bourse à Paris

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« La préfecture de police est de l'avis d'empêcher le meeting préparé pour vendredi prochain à midi sur la place de la Bourse. »

Des renforts seront adjoints au service ordinaire des brigades des gardiens de la paix pour disperser les manifestants. »

Paris, 6 décembre. Les nommés Parcher, menuisier, Lecourtier, tourneur en cuivre ; Millet, représentant de commerce ; Teitert, artilleur peintre ; Raout, Ronnel et Boncher, mécaniciens, signataires de ce placard, ont été arrêtés la nuit dernière et ce matin.

Quatre autres individus ayant également leurs noms sur cette affiche, sont recherchés par la police.

Les sept personnes arrêtées sont actuellement au dépôt de la Préfecture de police.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, a eu ce matin, à l'issue du conseil de cabinet, une longue conférence avec M. Camessiere, secrétaire de police, au sujet de la manifestation annoncée pour demain, sur la place de la Bourse.

Paris, 6 décembre. On affirme que M. Clovis Hugues interpellera le gouvernement sur l'arrestation des anarchistes qui ont signé des pétitions convocant les ouvriers au meeting de la place de la Bourse.

On affirme que M. Clovis Hugues interpellera le gouvernement sur l'arrestation des anarchistes qui ont signé des pétitions convocant les ouvriers au meeting de la place de la Bourse.

Paris, 6 décembre. On a affiché cette nuit, vers 2 heures du matin, des placards ainsi concus :

« Au mépris des réclamations réitérées, le capitaine Ferry, resté muet sur notre réelle situation. »

Cette attitude constitue un outrage envers la nation, même une Irlande. »

« Nous avons le devoir d'aller, en députation demander à nos mandataires de sommeler le ministre de faire la vérité en peine, sinon de décreté la mise en accusation du ministère. »

« Nous n'avons pu attendre Rouslot X., commandant du 13^e, »

Les livrets d'ouvriers

Paris, 6 décembre. La commission a été autorisée aux livrets d'ouvriers et a reporté aujourd'hui l'article 3 du projet qui imposait aux mises d'obligation de délivrer des livrets aux ouvriers.

Elle a, en revanche, adopté l'article 4 en l'accompagnant de cette sanction :

« Tout patron qui refusera de délivrer un livret sera passible d'une amende de 5 francs par jour de retard. »

Les Jérémistes et Victoriens

Paris, 6 décembre. Un personnage politique en situation d'être banni inscrit dans la Patrie, en réponse au pseudo-manifeste publié par le Pays, relatif à la lettre du prince Victor, avait été relégué samedi soir, dans la fumée du prince Napoléon et son épouse.

Cette note fut ensuite remise par le Prince Victor lui-même à M. Guyon, directeur de la Patrie.

Le TEMPÈTE

Cherbourg, 6 décembre. Une forte tempête avec vent du Nord sévit sur la mer qui est très forte. Il tombe une pluie froide accompagnée de neige. On croit que les navires et les radeaux ne chassent sur aucun moment dans la baie.

EXTÉRIEUR

La crise ouvrière en Angleterre

Londres, 6 décembre. Deux chantiers importants de la Tyne ont prévenus leurs ouvriers que leur salaire seraient diminués de 10 % à partir du 7 janvier. On croit que les ouvriers accepteront cette diminution qui, assurera-t-on, sera ainsi appliquée aux autres chantiers.

Situation météorologique

Les deux centres de dépression formés par la segmentation de la boraquise que se trouvent le long de la Baltique ont gagné, l'un est de la Rive Sud, l'autre la mer Noire. Un mouvement secondaire existe encore dans le golfe de Géorgie, et quelques vents forts du nord-ouest persistent en Provence. Sur l'est et le nord-ouest de l'Europe le baromètre est très élevé. Il atteint 77.5 mm à Valence et à Stourway (Hébridés).

En France, le temps est au froid et de la neige probable, principalement dans les régions du Nord et de l'Est.

A Paris, le froid est assez vif. Une forte avance de neige est tombée vers midi; d'autre avance est toutefois probable.

A Paris, le froid est assez vif. Une forte avance de neige est tombée vers midi; d'autre avance est toutefois probable.

SENAT

(Service télégraphique particulier)

Stance du jeudi 6 décembre 1883.

Présidence de M. LE ROY.

La séance aura 3 heures.

Dépot de projets

M. MARTIN FRUILLE, ministre de la justice, dépose le projet modifiant la loi de 1867, sur les sociétés et sur les incompatibilités parlementaires.

Code civil

L'ordre du jour appelle la discussion en 1^{re} débâton sur : le projet de loi adopté par le

Sénat, portant modification des articles 556 à 672 du code de procédure civile. — La proposition de loi de M. Remond, tendant à modifier le code de procédure civile, titre VII, concernant les saisies arrêtées ou oppositions. — M. Remond, rapporteur.

La recherche de la paternité

L'ordre du jour appelle la délibération du projet de loi du gouvernement qui concerne la doctrine absolue du code civil et la proposition de Rivot.

Cet projet accorde la prauve, non seulement aux enfants, mais aux mères.

CAZOT rapporteur combat la position du code civil comme prévoyant le scandale et ayant une influence démoralisante. Il soutient que la doctrine absolue du code civil est immédiatement conjurée.

« Veuillez agréer, comme gage de notre gratitude, la modeste offrande (50 francs) que nous avons l'honneur de joindre à cette lettre pour la cause des retraites.

Grâce à la promptitude et à l'énergie de votre concours, tout danger a été immédiatement conjuré.

» Nous nous faisons un devoir de vous exprimer notre reconnaissance pour le concours que vous avez prêté, une fois encore, et vos braves gens, dans la soirée du 3 courant.

Si suffira d'en donner avis à qui de droit pour que réparation soit faite.

TOURCOING

SAPERE-POMPIERS. — Monsieur le commandant des sapeurs-pompiers nous fait l'honneur de nous communiquer la lettre suivante que lui a adressée M. le Chanoine Leblanc, supérieur de l'institution libre du Sacré-Cœur :

Tourcoing, ce 5 décembre 1883.

« Monsieur le commandant,

» Nous nous faisons un devoir de vous exprimer notre reconnaissance pour le concours que vous avez prêté, une fois encore, et vos braves gens, dans la soirée du 3 courant.

Si suffira d'en donner avis à qui de droit pour que réparation soit faite.

» Veuillez agréer, comme gage de notre gratitude, la modeste offrande (50 francs) que nous avons l'honneur de joindre à cette lettre pour la cause des retraites.

» Nous nous faisons un devoir de vous exprimer nos meilleurs sentiments.

» LE BLANC.

VORIE. — Un affaissement assez considérable de terrain s'est produit rue neuve de Roubaix.

On l'attribue à une tranchée qui a été ouverte pour le gaz.

Si suffira d'en donner avis à qui de droit pour que réparation soit faite.

TOURCOING, ce 5 décembre 1883.

» Nous nous faisons un devoir de vous exprimer notre reconnaissance pour le concours que vous avez prêté, une fois encore, et vos braves gens, dans la soirée du 3 courant.

Si suffira d'en donner avis à qui de droit pour que réparation soit faite.

TOURCOING, ce 5 décembre 1883.